

PRÉCAIRES AMÉLIORER LA SITUATION DES AGENTS CONTRACTUELS



COMBATIFS AU QUOTIDIEN
CONSTRUCTIFS POUR DEMAIN

La CFDT aux côtés des précaires de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche publique, de l'Enseignement agricole public et de Jeunesse et Sports

La CFDT signe le protocole parce qu'il améliore la situation des agents contractuels

En prévoyant pendant 4 ans l'accès à l'emploi titulaire par un examen professionnel ou un concours professionnalisé sans condition de diplôme (sauf pour les professions réglementées) pour :

- > Les agents en CDI
- > Les agents en CDD recrutés sur emplois permanents dès qu'ils ont 4 ans d'ancienneté à la date de l'examen ou du concours (sur une période de référence de 6 ans) dont 2 ans au moins à la date du protocole.

En transformant automatiquement les CDD en CDI

- > pour tous les agents employés depuis au moins 6 ans sur une période de référence de 8 ans sur des fonctions correspondant à des besoins permanents auprès du même employeur public (avec un dispositif particulier pour les agents de plus de 55 ans).

les raisons d'un choix

- > Parce qu'il impose des contraintes aux employeurs publics sur les modalités de reconduction du CDD en CDI. Si la règle d'ancienneté des six ans est maintenue, la notion de « *contrats successifs* » est supprimée, au profit de « l'exercice de fonctions de même niveau hiérarchique auprès du même département ministériel ou du même établissement public ».
- > Et surtout, les interruptions de moins de trois mois par an ne pourront plus permettre de servir de justification à l'employeur pour ne pas transformer les CDD en CDI.
- > Parce qu'il ouvre des droits nouveaux aux contractuels en matière de droit à la formation professionnelle, d'accès facilité à la titularisation.
- > Parce qu'il prévoit de construire des garanties collectives :
 - sur la rémunération et sur les modalités de son évolution ;
 - sur la mise en place d'une indemnité de fin de contrat ;
 - sur la convergence des droits sociaux avec les titulaires.





LE SGEN-CFDT

COMBATIFS AU QUOTIDIEN
CONSTRUCTIFS POUR DEMAIN

LA CFDT
UN SYNDICAT QUI ENGAGE SA SIGNATURE
POUR LES PRÉCAIRES

Avec la CFDT, cinq autres syndicats (CGT, CFTC, FO, CGC et Unsa) ont signé cet accord.

Seuls la FSU et Sud-Éducation ont refusé le protocole sous le prétexte qu'il n'allait pas assez loin pour les agents. Ces deux organisations minoritaires (elles représentent à elles deux moins de 20 % des salariés de la fonction publique) ont choisi ne pas s'engager !

Que se serait-il passé si toutes les organisations syndicales avaient fait de même ?

- > Pas de plan de titularisation ;
- > Pas de transformation de CDD en CDI ;
- > Création d'un contrat de projet, qui aurait permis aux employeurs publics d'embaucher sur des durées de quelques semaines voire de quelques jours.

Entre la surenchère autopromotionnelle et démagogique et l'engagement au service des personnels, il faut parfois choisir !

Signer c'est obtenir des résultats aujourd'hui et se donner des outils pour aller plus loin, ce n'est pas renoncer à des avancées futures.



Avec le Sgen-CFDT, fonctionnaires titulaires et contractuels, bâtissons ensemble l'Éducation nationale, l'Enseignement supérieur, la Recherche publique, l'enseignement agricole public et les services de Jeunesse et des Sports de demain.

REJOIGNEZ LE SGEN-CFDT

NE RESTEZ PAS ISOLÉ



Vigilance !

De fait, ce protocole d'accord impose à la CFDT d'être vigilante et de continuer à se battre pour la mise en place du protocole dans l'Éducation nationale, dans l'enseignement supérieur et la recherche publique, dans l'enseignement agricole public et à Jeunesse et sports.

La signature de l'accord permettra à la CFDT d'être présente dans le comité de suivi de l'accord qui vérifiera sa mise en œuvre.

LA CFDT se bat également pour que les précaires en contrat unique d'insertion et les assistants d'éducation puissent bénéficier de dispositifs de sécurisation de leur parcours professionnel.

- La CFDT,**
un syndicat responsable
- > qui sait agir pour les précaires ;
 - > qui s'engage ;
 - > qui sait engranger les résultats.

-16 000, c'est
juste pas possible !

TU PEUX ME RAPPELER
POURQUOI ON A DÉCIDÉ
DE NE PAS REMPLACER
1 FONCTIONNAIRE SUR
2 QUI PART À LA RETRAITE ?

1 SUR 3,
ÇA FAISAIT
LÉGER MAIS
3 SUR 4, ÇA
FAISAIT
TROP.



Combatifs au quotidien, Sgen-Cfdt
constructifs pour demain

